

Zeitschrift:	Générations : aînés
Herausgeber:	Société coopérative générations
Band:	28 (1998)
Heft:	5
Artikel:	Retraite sous les tropiques : un miroir aux alouettes!
Autor:	Conne, Jean-Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-826691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Retraite sous les tropiques : un miroir aux alouettes !



Vivre en Thaïlande représente un casse-tête siamois

Certains Suisses rêvent de passer leur retraite sous les tropiques. Mais combien parmi eux ont-ils choisi d'aller vivre leur retraite à l'ombre des palmiers et quelles sont leurs destinations privilégiées ? Notre collaborateur Jean-Louis Conne a examiné la situation dans quelques pays ensoleillés des continents extra-européens. Les conclusions de cette enquête sur la migration des toisons grises sont surprenantes.

L'Australie est une destination d'émigration relativement récente, bien qu'importante. Il n'est qu'à se souvenir de l'époque où ce continent nation, manquant de bras, offrait billets de bateau ou d'avion et moult facilités aux Suisses désireux de venir s'y installer. Ceci explique le nombre élevé d'Helvètes qui y résident (17 400, dont 1360 retraités).

Il en va de même pour l'Afrique du Sud (8569, dont 890 retraités), avec la nuance que ce pays a attiré de nombreux investissements suisses. On peut donc penser que les retraités AVS y ont fait carrière. Quant au nombre élevé de résidents

suisses au Brésil (11 900, dont 1716 retraités) et en Argentine (14 300, dont 3210 retraités), il s'explique par le fait que ces pays sont, depuis longtemps, des destinations des émigrés suisses. Leurs descendants ont souvent conservé la nationalité. Culturellement, l'intégration y était plus facile qu'en Afrique du Sud, par exemple.

En revanche, il en va tout différemment pour les pays du Sud-Est asiatique, y compris l'Indonésie et Bali. On y recense 2900 Suisses, parmi lesquels 790 retraités. Bien que la Suisse économique y soit présente depuis longtemps, il n'y a pas de tradition d'émigration suisse vers

la Thaïlande, les Philippines, la Malaisie ou l'Indonésie.

Dès lors, la plupart des résidents suisses dans ces pays sont des représentants locaux ou des employés temporaires, sous contrat de la grande industrie suisse (Swissair, Nestlé, horlogerie, hôtellerie, machines, chimie, etc.). A première vue, il est donc surprenant de constater que c'est dans ces pays d'Asie que le pourcentage des retraités AVS est le plus élevé par rapport à la population suisse résidente (27%). C'est environ trois fois plus qu'en Australie et en Afrique du Sud ou deux fois plus qu'en Argentine. On peut donc en déduire que ce sont vers ces pays d'Asie qu'émigrent le plus les retraités AVS suisses, même si leur nombre absolu demeure assez limité.

Eviter la solitude

La plupart de ceux qui ont choisi l'Asie sont des hommes séparés, divorcés ou veufs, seuls et qui n'ont pas voulu le rester. Se retrouver à 65 ans, les enfants étant élevés, isolé dans son appartement sans autre perspective que de trouver une amie du même âge dans un cercle d'anciens, n'est pas forcément une perspective réjouissante pour un homme encore vert. De même, il n'est pas gai, lorsqu'on a désormais du temps libre, de s'apercevoir qu'on n'a plus forcément les moyens financiers suffisants pour vivre ce temps libre pleinement dans la coûteuse mère patrie.

Il n'y donc pas de quoi s'étonner que la Thaïlande et les Philippines viennent en tête de liste. La vie y est nettement moins chère qu'en Suisse, toutes les facilités y sont à disposition et on y trouve d'adorables courtisanes.

L'une de mes connaissances que nous appellerons Pierre, un Fribourgeois de 75 ans, divorcé depuis longtemps, en pleine forme, me disait à Bangkok, où il est retraité depuis dix ans : «Quelle serait ma vie en Suisse ? Je serais dans un foyer



où j'aurais la TV pour seul loisir, des vieux autour de moi et ma sexualité se limiterait à fantasmer sur la femme de chambre portugaise. Pouah! Je suis seul, je suis encore vert et je veux jouir des bonnes choses de la vie. N'en déplaise aux grincheuses sèches et jalouses qui me prennent pour un dévoyé parce que je fais de temps en temps l'amour à une femme consentante et plus jeune que moi. Je suis heureux, je ne fais de mal à personne, alors qu'on ne m'en veuille pas!»

Il est vrai que Pierre est un cas particulier. Il connaît bien l'Asie avant de s'y établir, parle aujourd'hui un peu thaï et sait fort bien déjouer les multiples pièges qui guettent le retraité AVS sous ces latitudes. L'intégration est plus aisée aux Philippines, qui vient en deuxième place. La population parle largement anglais et est chrétienne dans une forte proportion. C'est dire qu'il y existe des ponts culturels qui rendent plus facile l'intégration d'un étranger.

Trouver un charmant hôtel à 25 francs par jour, un bon repas à 9 francs ou une courtisane à 45 francs, tout cela est possible en Thaïlande. Mais entre un séjour vacancier d'un mois dans un environnement préservé de touristes et une intégration dans ce pays, il y a un gouffre.

Les stations balnéaires de Pattaya ou Phuket sont à éviter pour une retraite durable. La vie culturelle de ces stations est pratiquement nulle, la communauté de résidents étrangers y est souvent composée d'aigrefins, les mafias indigènes sont omniprésentes et la plupart des femmes sont des prostituées venues du nord-est. Après trois ou quatre mois passés à se gorger de soleil, de plage, de whisky et de jolies filles, l'ennui et la désillusion seront le plus souvent au rendez-vous.

En Thaïlande, destination proportionnellement la plus prisée par les expatriés AVS au sein de ces pays, l'anglais reste peu parlé en dehors des milieux bourgeois. C'est un pays très «asiatique», bouddhiste, qui n'a jamais été colonisé. La menace y est grande pour les expatriés AVS, voire pour ceux qui préparent leur retraite, de s'y trouver piégés. Alerte donc, le Siam, c'est l'Asie brute et l'Asie c'est «méandrique». La première lecture qu'on en fait est toujours fausse. La seconde l'est plus encore. Quant à la troisième, c'est la lecture la plus dangereuse, encore plus fausse que la première, car cette fois «on croit connaître».

Pays trompeur

On est donc mûr pour tomber doucement dans la chausse-trappe créée par ses propres chimères, immensément aidé en cela par l'insondable goût du lucre et la roublardise foudroyante des Thaïlandais, toutes

ethnies confondues. En effet, la Thaïlande sait étendre un formidable écran de fumée devant les yeux de ses prétendants occidentaux. Ce soyeux et gentil mirage se dissipera avec le temps sur des réalités plus sordides, à mesure que se dissipera l'argent dont était porteur l'Occiden-

Le piège thaï

La solution la plus sage est donc urbaine: depuis Bangkok, le retraité pourra toujours s'en aller passer quelque temps au bord de la mer ou dans les collines du nord. Dans la capitale, il trouvera hôpitaux, communications, ambassades, centres d'intérêts multiples et produits de consommation courants. Mais si les taxis, la vie nocturne ou les petites soupes sur la rue sont bon marché, vivre durablement à Bangkok requiert un budget d'au moins 3000 francs suisses par mois.

Un logement de deux pièces dans un quartier bien situé coûte environ 1000 francs par mois. Les hôpitaux sont chers, il faut donc une bonne assurance. La nourriture occidentale, même si on trouve de tout, est aussi coûteuse qu'en Suisse. Même si elle est délicieuse et pas chère, on se las-

se vite de la nourriture thaï. Les frais de TV satellite, de téléphone avec la famille restée au pays, un billet d'avion par an pour rentrer au pays à Noël voir ses petits-enfants sont aussi à prendre en compte.

Contre la présentation d'un dépôt bancaire d'environ 10 000 francs dans une banque locale, ainsi que d'une attestation de revenu, le retraité obtiendra sans trop de difficultés un visa annuel renouvelable sur place. Mais pour s'éviter les pièges d'une administration largement corrompue, il lui faudra impérativement confier son dossier à un avocat.

Quant à l'achat d'un appartement ou d'une maison, c'est une opération à éviter absolument. Pour mille raisons, on peut être certain que ce sera, à terme, une source de problèmes sans fins.

JLC

► tal. Lorsque les fonds seront épuisés, pour ne pas dire escroqués, ou alors le magouillage éventé, les sourires enjôleurs céderont la place à des grimaces, avant-coureuses de situations qui peuvent même devenir physiquement dangereuses.

En dépit de ses apparences soigneusement entretenues par les marchands de rêves et de voyages, la Thaïlande est un pays trompeur, ardu à bien percevoir, aux lois complexes, souvent protectionnistes et mal appliquées. Les «Falang» – ainsi désigne-t-on les Occidentaux à peau blanche – y sont considérés par le petit peuple comme des gens sans importance sociale réelle, un genre de «bête à tondre», née fortunée, un

«veau d'or» qu'il s'agit de charmer le temps d'en tirer profit, de préférence au-delà de toutes limites.

S'il se rebiffe, l'officialité ne fera pas grand-chose pour aider le «Falang». Au contraire, on profitera souvent de ses problèmes pour le précipiter dans les nouveaux pièges d'une administration largement corrompue et xénophobe. La maîtrise de la langue n'est pas suffisante. Il faut maîtriser des codes que – même s'il parle la langue – l'Occidental a énormément de mal à faire siens. S'il parle la langue et connaît les codes, il devient alors un «Falang rhu maag», c'est-à-dire un «étranger qui connaît beaucoup». Et un étranger qui connaît beaucoup est

«maï dii», c'est à dire mauvais. Mauvais, parce qu'on peut moins en profiter, qu'on peut moins le doubler, le rouler dans le «kao nyo», comme on désigne ici le riz gluant.

Des dizaines de retraités ou de pré-retraités ont fait des expériences pénibles. L'un deux a même découvert après coup que la femme thaï qu'il avait épousée était déjà mariée et que son mari avait assisté à leur mariage, en se faisant passer pour un cousin. Invraisemblable, mais vrai. Alors, l'AVS sous les palmiers, pourquoi pas? Mais attention, il y a parfois alerte rouge sur les toisons grises...

Texte et photos: Jean-Louis Conne

Un rêve qui a mal tourné

Jacques C., dont l'épouse est décédée il y a dix ans déjà, est un veuf encore vert. Une personnalité rompue, de par son métier passé, aux réalités internationales. Il y a quatre ans, au cours de ses premières vacances en Thaïlande, à Pattaya, il a rencontré Lek, une charmante jeune femme de 34 ans. Un regard échangé, un dîner partagé, le coup de foudre. Jacques et Lek sont partis ensemble visiter les magnifiques temples de Chiang Mai, la capitale du nord. Lek, qui parle aussi bien l'anglais, a été tout à la fois une guide, une amie et une amante merveilleuse. Elle lui confia qu'elle était veuve, mère de deux enfants de 14 et 16 ans. Elle lui expliqua qu'elle travaillait dans une conserverie proche de Bangkok. Si elle se trouvait à Pattaya, c'était parce qu'on lui avait accordé quinze jours de congé.

Jacques est rentré en Suisse. Il lui a régulièrement envoyé 500 francs par mois. Elle lui a écrit ou téléphoné régulièrement et ils ont commencé à faire des projets d'avenir. Après trois ans de fréquentation assidue et heureuse, Jacques C. et Lek ont dé-

cidé de vivre ensemble. Jacques s'est rendu dans le village de Lek. Devant toute la famille réunie, ils ont scellé leur union par un mariage villageois, informel, comme cela se pratique en Thaïlande. Mis en confiance, Jacques C. a acheté un terrain au nom de Lek dans une urbanisation proche de Bangkok, pour y construire une maison. Rentré en Suisse pour régler des questions administratives, Jacques C. a envoyé cinq tranches de 10 000 francs à Lek, pour financer la construction. A la réception de chaque tranche, Lek lui a adressé des photos montrant la progression du bâtiment, lui redisant à chaque fois tout son amour et son impatience de vivre avec lui.

Ses affaires de retraite réglées, Jacques C. est reparti pour Bangkok. Mais cette fois, Lek n'était pas à l'aéroport pour le recevoir. Etonné, croyant à un contretemps, Jacques C. a pris un taxi et s'est rendu à l'adresse de sa maison. Sur le terrain, il n'y avait rien. Lek avait photographié la construction d'une autre maison, identique, mais construite

sur un autre lotissement. Elle a tout simplement encaissé l'argent de Jacques C., qui ne l'a jamais revue en dépit de tous ses efforts pour la retrouver. Il a bien déposé une plainte à la «Tourist Police», supposée défendre les étrangers. Mais un officier ennuyé, parlant à peine trois mots d'anglais, lui a demandé s'il avait des reçus. Comme il n'en avait pas, l'affaire en est restée là.

Au village de Lek, où il a été fraîchement reçu, on a dit à Jacques C. qu'elle était partie avec un Allemand de Berlin. Jacques C. a aussi appris plus tard que Lek n'a jamais eu d'enfants, qu'elle ne travaillait pas dans une conserverie, mais dans un «gogo-bar» licencieux de Patpong, le Pigalle de Bangkok. Enfin, il a appris que Lek avait plusieurs autres «sponsors» étrangers, notamment en Hollande et en Autriche...

Jacques C. a non seulement perdu les 50 000 francs de son pécule de retraité, mais aussi toutes ses illusions. Il m'a dit là-bas, à fond d'alcool: «Si quelqu'un pouvait lécher mon cœur, je crois qu'il mourrait empoisonné!»

JLC